

Le Petit Provençal

JOURNAL QUOTIDIEN D'UNION NATIONALE

Jeudi 27 Décembre 1917
RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
75, rue de la Darse, 75
MARSEILLE
Téléph. Bureau 2-50 - Rédaction 2-73, 30-50
Bureau à Paris : 10, rue de la Bourse
42^e ANNÉE - 10 cent. - N° 14.935

LES ANNONCES SONT REÇUES :
A MARSEILLE : Chez M. G. Allard,
rue Pavillon, 31 et dans nos bureaux,
A PARIS : à l'Agence Havas, place de
la Bourse 8.
ABONNEMENTS :
3 mois 6 mois 1 an
Etranger 12 fr. 22 fr. 40 fr.
France et Colonies... 9 fr. 17 fr. 32 fr.
France... 6 fr. 11 fr. 20 fr.
Les abonnements partent du 1^{er}
et du 16 de chaque mois

Les Desseins économiques de l'Allemagne

L'une des principales préoccupations de l'Allemagne, sinon la principale, lorsqu'elle envisage l'avenir, c'est d'empêcher que cette guerre qui a soulevé tant de peuples contre elle ne lui réserve les déboires d'une irrémédiable défaite économique.

Il est manifeste que, dans toutes les conditions qu'elle se trouve amenée à formuler chaque fois que la question de la paix s'agit, — et par exemple dans les actuelles négociations avec les délégués du maximalisme russe, — le problème des futures relations économiques entre l'Europe allemande et la Russie figure au premier plan. S'il paraît facile de céder sur tel ou tel point afin de faciliter la conclusion d'une paix séparée, les plénipotentiaires boches se résignent peut-être à des concessions sur les questions d'annexions ou d'indemnités, concessions qui ne seront d'ailleurs pour la plupart que des concessions de pure forme. Mais on peut être assuré que, sur la question économique, ils demeureront intraitables.

Un professeur d'outre-Rhin, et qui est par surcroît député au Reichstag, vient d'écrire dans la Vossische Zeitung un article où il ne s'agit pas seulement des rapports commerciaux à ménager avec la Russie mais aussi, d'une façon plus générale, des relations d'affaires que l'Allemagne compte bien renouer un jour prochain avec toutes les puissances de l'Entente. « Nous espérons, déclare le Herr professeur, que le marchand allemand et la marchandise allemande retrouveront leurs voies aux lointains marchés du monde. Ce n'est pas seulement le respect, disons plutôt l'admiration (sic) qu'a acquis l'Allemand dans sa lutte pour l'existence contre le monde entier qui favorisera la réalisation de ce but, c'est surtout l'esprit d'accord et de conciliation dont l'Allemagne, à l'époque de sa victoire a fait preuve, alors que ses adversaires ne savaient produire que haine, mépris et isolement des peuples (resic). En d'autres termes : la reconstruction de l'économie sociale exige que nous rétablissions les liens

économiques mondiaux tristement déchirés. » On ne saurait parler plus clairement.

Nous voilà donc avertis sur les décisions économiques de l'Allemagne en vue de l'après-guerre : les dirigeants de l'Entente feront bien de recueillir cet avertissement, d'en tenir compte pour la sauvegarde des intérêts dont ils ont la charge et surtout de ne pas attendre la fin de la guerre pour le mettre à profit.

CAMILLE FERDY.

PROPOS DE GUERRE

Le faux bonhomme

Un Boche nommé Hagenbeck, frère cadet du marchand de lions de Hambourg, raconte dans un livre qui a, paraît-il, beaucoup de succès à Paris, comment, surpris par la guerre aux Indes Anglaises, il a pu regagner l'Allemagne sur un navire anglais, en se faisant passer pour un belge.

Il avait falsifié grossièrement (c'est son mot), son passeport. En pleine mer, on fit monter tous les passagers sur le pont afin qu'ils fussent témoins de la fraude. Pris sans fraude intense et compréhensible, le Boche se mit à jouer la comédie du martyr : « Comment, s'écria-t-il d'un ton pathétique, vous me réclamez mes papiers ? N'est-ce point assez que la Belgique, ma malheureuse patrie, ait été envahie ? Mais moi, matout, tout ce que je possède, les Allemands l'ont anéanti. Je croyais trouver ici des hommes compatissants et l'on me persécute ! »

« Comment, s'écria-t-il d'un ton pathétique, vous me réclamez mes papiers ? N'est-ce point assez que la Belgique, ma malheureuse patrie, ait été envahie ? Mais moi, matout, tout ce que je possède, les Allemands l'ont anéanti. Je croyais trouver ici des hommes compatissants et l'on me persécute ! »

Emu par ces sanglots, le commissaire rendit au « pauvre Belge » son portefeuille sans vouloir l'ouvrir. Et l'Allemand partit en Allemagne n'ayant point montré son faux passeport et entouré de la sympathie générale.

L'Allemand se flâte de ce joli tour. Il fait le glorieux ; il ne va pas jusqu'à dire que le commissaire du bord n'était qu'un âne, mais on sent qu'il le pense. Il a la plus haute idée de son habileté. « Croyez-vous, semble-t-il dire, que cela soit assez malin ? Croyez-vous qu'il faille être aussi naïf pour mordre à la comédie d'un quidam qui vous dit en pleurant : « Je suis Belge, ne regardez pas mes papiers. »

Il est certain que si le commissaire eût été allemand, ainsi que le bateau et qu'un Français ou un Anglais se fut avisé de jouer une telle scène (ce dont je doute), le commissaire ne se fût pas cru dispensé d'ouvrir le portefeuille mouillé de larmes et de flanquer le faux bonhomme par-dessus bord.

Le plus n'est pas une vertu allemande. La délicatesse non plus.

ANDRÉ NEGIS.

dégradé de 3.000 fr. ; c'est-à-dire qu'il n'est imposé que sur 10.000 fr. — 3.000 = 7.000 francs. Mais sur les 7.000 fr., il bénéficie de la réduction de 50 % prévue pour la fraction de son traitement comprise entre le minimum exonéré qui, dans ce cas, est de 3.000 fr. et la

somme de 5.000 fr., soit 1.000 fr. Le revenu imposable se trouve donc ramené à 4.000 fr. Les taux de l'impôt étant de 3 fr. 75 %, cet employé paiera 235 fr. S'il a de ses personnes à charge, cette imposition sera réduite de 5 %, 10 %, etc., comme nous l'indiquons plus haut.

LA GUERRE

Vif duel d'artillerie sur la rive droite de la Meuse

Nos patrouilles pénètrent dans les tranchées allemandes en Haute-Alsace et dans la région de Saint-Quentin

Salonique, 26 Décembre.

Le général Guillaumat, accompagné du consul de France, est allé rendre une visite officielle au représentant du gouvernement bulgare, M. Voutinas. Une conversation grecque, musicale en tête, a rendu les honneurs au général français, dont l'entretien avec M. Voutinas a été empreint de la plus grande cordialité.

SUR NOTRE FRONT

Communiqué officiel anglais

26 Décembre.
Aucun événement important à signaler.

Les Reliques de Verdun

Londres, 26 Décembre.
Le commandant en chef de l'armée de Verdun vient d'offrir au Musée de guerre de l'armée britannique des reliques de Verdun, entre autres le drapeau du général Saoskoye qui rejeta les Allemands devant le fort de Vaux.

La Russie se ressaisira-t-elle ?

Londres, 26 Décembre.
Le docteur David Soskoye, qui fut le secrétaire particulier de Kerensky, vient d'arriver à Londres, où il est tombé malade. Mme Soskoye a déclaré à un représentant du Daily Mail, que le docteur Soskoye est fermement convaincu que les troubles actuels qui désolent la Russie n'ont qu'un caractère temporaire et que le pays finira par reprendre son équilibre.

Il est convaincu que le régime des bolcheviks sera court et que après avoir traversé une période de vicissitudes, la Russie sortira victorieuse de l'épreuve.

« En ce qui concerne Kerensky, qui fut pendant un certain temps dictateur, son secrétaire dit qu'il est tombé parce que sa tâche était trop grande, mais il croit fermement que son heure reviendra avant peu. »

Le Kaiser croit à la Victoire

Amsterdam, 26 Décembre.
Dans un message adressé au ministre de la Guerre, le Kaiser, de retour à Berlin, a déclaré que tous les efforts de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Amérique ont été vaincs, grâce au dévouement courageux des troupes et au puissant appui prêté par le pays qui a fourni le matériel de guerre nécessaire. Le Kaiser termine sa lettre en exprimant son entière confiance dans la victoire finale.

Pour la Paix générale

Une tentative des minimalistes russes
Paris, 26 Décembre.
Des socialistes minimalistes ont tenu à Pétersbourg un Congrès extraordinaire qui a proposé de réunir à Stockholm une conférence internationale socialiste afin de déterminer un programme de paix générale pourvu de tout impérialisme et de peser à la

1.243^e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 26 Décembre.
Le gouvernement fait, à 14 heures, le communiqué officiel suivant :

Sur la rive droite de la Meuse, une riposte énergique de nos batteries a fait cesser un vil bombardement de nos lignes dans la région de Besonvaux.

Dans la région de Saint-Quentin et en Haute-Alsace, nos patrouilles ont pénétré dans les tranchées allemandes et ramené des prisonniers.

Nuit calme partout ailleurs.

fois sur tous les gouvernements ; Sur le gouvernement maximaliste de Pétersbourg pour empêcher de conclure une paix séparée et sur les gouvernements belligérants pour les obliger à abandonner toute ambition impérialiste.

Pour apprécier cette initiative il conviendrait de savoir quelle influence les membres du Congrès minimalistes possèdent effectivement en Russie. Sont-ils d'accord avec les socialistes révolutionnaires dont on signale l'entrée dans le gouvernement bolchevik ? Si oui, ces nouveaux membres du gouvernement ont-ils la volonté d'empêcher une paix séparée ? Si non, les minimalistes peuvent-ils obliger MM. Lenine et Trotsky à changer de politique ? Tant qu'on ne posséderait aucune information authentique à cet égard l'initiative des minimalistes n'apparaît guère que comme un expédient suggéré par quelque journaliste qui ne dispose pas d'une autorité suffisante dans leur propre pays et qui par conséquent ne parviendrait qu'à occasionner des embarras aux gouvernements alliés sans améliorer sensiblement la situation intérieure de la Russie.

SUR LE FRONT ITALIEN

Hindenburg n'est pas satisfait

Turin, 26 Décembre.
Hindenburg est mécontent de la lenteur avec laquelle se poursuit l'offensive austro-allemande sur le front italien et il a manifesté sa mauvaise humeur au journal Pester Orssag, disant carrément que c'est la faute de Conrad von Hotzendorf et les armées impériales ne sont pas encore arrivées à Venise et à Milan.

Conrad n'ayant pu réussir à déboucher dans la plaine de Bassano, d'autres armées se trouvent paralysées dans leurs mouvements. De nouveaux renforts ont été demandés par Conrad, mais Hindenburg aurait manifesté l'intention de renoncer à une nouvelle grande offensive contre l'Italie.

On se demande en Italie si ces déclarations ne cachent pas le désir de détourner l'attention de nouveaux préparatifs.

Les Troupes allemandes sur le Front des Balkans

Londres, 26 Décembre.
On mande au Times, de Pétersbourg, en date du 24 :

Il semble que toutes les forces allemandes qui ne furent pas envoyées sur les fronts occidentaux soient massées sur les fronts Sud-occidentaux et roumains. Il est difficile de dire si cette disposition des troupes est un signe de leur envoi en Asie Mineure, mais il n'est guère douteux que des contingents considérables seront maintenus dans cette région afin d'être prêts à intervenir en cas de besoin. La Russie meridionale qui vaudrait plus pour l'Allemagne, dans sa situation présente, que beaucoup de victoires sur d'autres fronts.

LA CONFÉRENCE DE STOCKHOLM

Un reproche de Lenine au gouvernement allemand

Paris, 26 Décembre.
Un de nos confrères donne l'extrait suivant de la lettre qu'adressèrent Lenine et Trotsky au gouvernement allemand relativement aux passeports qui ont été refusés aux minimalistes pour Stockholm :

« Le gouvernement russe nous a confié le mandat de soumettre à votre examen que le gouvernement allemand ayant refusé de délivrer des passeports aux délégués Hase, Ledebour et Sawitzky, qui voulaient se rendre à Stockholm. Ce fait a causé en Russie une impression de nature à sérieusement compromettre les relations de paix entre le peuple russe et le peuple allemand. »

« Le gouvernement russe pense que la paix qui fait l'objet de la conférence de Stockholm est une paix qui ne peut être que une paix entre les peuples et, dès le début des négociations, il a insisté sur la nécessité de la réalisation de relations amicales entre tous les peuples aujourd'hui en guerre. »

« Les russes se tenaient notamment à amener des rapports personnels entre les représentants des masses populaires, particulièrement en ce qui concerne les femmes, les jeunes gens politiques et sociaux, qui ne pourront que contribuer à une conclusion rapide de la paix. D'un autre côté, les obstacles qu'un gouvernement qui a créé ces relations personnelles, pourrait faire naître à l'appui de sa politique, nous sommes convaincu que le gouvernement de la République russe, qui s'est déclaré comme une menace sérieuse pour la cause de la paix, les socialistes et les rapports des socialistes russes et allemands. »

La Trahison russe

Les négociations de paix

Une déclaration des représentants militaires de l'Entente

Pétersbourg, 26 Décembre.

Le doyen des attachés militaires près le quartier général a été invité à la séance officielle suivante au haut commandement russe :

« Les ambassadeurs et ministres des puissances alliées, en présence de l'ouverture des pourparlers entre la Russie et les puissances centrales, estiment suffisant de ne maintenir auprès du quartier général qu'une représentation réduite. Au cas où les hostilités seraient reprises, les chefs des missions reprendraient leur poste. Si avant cette date, le haut commandement russe considère nécessaire de prendre des mesures pour la réorganisation de l'armée, en vue d'opérations militaires possibles et si la coopération des missions militaires lui paraît désirable, les missions se déclarent prêtes à répondre au premier appel du haut commandement russe. »

L'Allemagne rejette

les propositions russes

Zurich, 26 Décembre.

Suivant des informations de source allemande, les délégués des empires centraux à Liépvain ont consacré ces derniers jours à l'élaboration de la réponse aux propositions de paix russes.

Cette réponse rejette les conditions formulées par les délégués de la Russie, notamment à ne pas brusquer le gouvernement maximaliste.

Il est significatif que, jusqu'à présent, la censure allemande n'a pas permis aux journaux de l'empire de publier les conditions proposées par la délégation russe dans la séance de samedi, et que le Vorwaerts a été suspendu, pendant trois jours, parce qu'il avait indiqué trop clairement le contenu de la déclaration faite par les délégués.

On s'attend à ce que l'Allemagne se déclare d'accord avec la délégation quant à la base générale des propositions russes, mais disant qu'elle ne saurait être acceptées dans leurs détails.

En effet, toutes les conditions proposées par les Russes sont inacceptables pour l'Allemagne et les puissances centrales ; il est certain que le refus de ces puissances d'accepter les conditions russes sera exprimé en termes vagues et conciliants, afin de prolonger les négociations et de donner aux maximalistes la possibilité de prétendre qu'ils ont imposé leurs vues aux empires centraux.

Londres, 26 Décembre.

On mande au Times, de Pétersbourg, en date du 24 :

« Par suite de la suspension des négociations de paix de Brest-Litovsk, décidée pour permettre aux délégués ennemis de connaître les vues de leur gouvernement sur le programme russe, les délégués russes reviennent ici. Deux Commissions composées de délégués des deux côtés seront constituées afin de proposer et discuter les conditions de la paix. Les délégués russes se rendront à Pétersbourg sous la présidence de Trotsky et l'autre à Odessa. Cette dernière s'occupera exclusivement des questions militaires. »

Les Allemands sont satisfaits

Copenhague, 26 Décembre.

Le correspondant de la Koenigsche Zeitung à Sofia, annonce que si les résultats des négociations de paix sont satisfaisants, les troupes de la Russie, de la Turquie et de la Bulgarie dans la mer Noire seront coordonnées. Par ce moyen, il sera possible de rompre les Dardanelles aux bateaux marchands sans avoir recours à la guerre.

« La question de la navigation du Danube serait également réglée. Enfin, considéré comme possible un referendum des populations de la Bessarabie, referendum par lequel on déciderait si la Roumanie appartenait à la Russie ou à la Roumanie. »

Un vote en faveur de la Roumanie faciliterait un accord entre la Roumanie et la Bulgarie au sujet de la prétention des Bulgares de reprendre la Dobroudja.

Le Kaiser à Brest-Litovsk

Copenhague, 26 Décembre.

D'après la Berliner Zeitung, le Kaiser aurait fait savoir qu'il n'aurait pas accompagné le prince de Lippe à Brest-Litovsk, si les délégués des maximalistes et des empires centraux parvenaient à un accord.

La Situation intérieure

Batailles dans les rues de Pétersbourg

Paris, 26 Décembre.

Le correspondant d'un de nos confrères télégraphie de Stockholm :

Tous les voyageurs, arrivés avant-hier soir à Rappanau, s'accordent pour dire que les rues de Pétersbourg ont été dans les rues de Pétersbourg.

« Pétersbourg, pourtant, on est bien en droit de définir dans quel sens est orientée cette offensive. »

« Les gardes rouges se battent contre les gardes blancs, mais aussi avec les soldats qui eux-mêmes se battent avec les marins. Le correspondant a interviewé sur cet état de choses le commissaire de l'Instruction Publique Loumatschsky, qui a déclaré : »

« Tout le monde est ivre à Pétersbourg, ne cherchez pas une autre explication de ces événements. Les bolcheviks accusent les cadets d'avoir facilité au peuple l'acquisition de l'alcool pour ébranler, par ce moyen, la solidité du pouvoir. »

« Les cadets, écrit la Pravda, veulent noyer

la liberté du peuple dans la vodka ; mais les cadets eux-mêmes ne se rejouissent aucunement de l'état d'esprit qui règne maintenant dans la capitale. »

« Nous entrions maintenant dans la phase finale, écrit le Narodnik, nous assistons au déclin tremblant de la Révolution. »

« A ce terrible chaos, il n'y a guère d'espoir et nous ne serons pas autrement surpris d'enlever bientôt les cris de : « Vive le tsar ! » prononcés par les mêmes voix qui maintiennent en ce moment : « Viva la vodka. »

La sécurité de Pétersbourg

Pétersbourg, 26 Décembre.

La sécurité des habitants de Pétersbourg qui laissait déjà passer à désirer les derniers jours qui précèdent le coup d'Etat des maximalistes, devient encore une fois assez pressante. Les attentats à toutes sortes se multiplient et s'accomplissent avec d'autant plus d'audace et de facilité que l'ancienne police a presque complètement disparu et que la prohibition du port d'armes laisse les habitants sans défense.

Un général assassiné

Genève, 26 Décembre.

Dans le gouvernement de Minsk on a assassiné le général Galkin.

La dislocation de la Russie

Pétersbourg, 26 Décembre.

Un Parlement musulman vient de se former à Orenburg. Il comprend 80 députés et s'est prononcé pour la constitution d'une République russe fédérale dans les provinces d'Oufa, de Kazan et Orenburg et dans les régions avoisinantes peuplées d'émigrants musulmans devant être réunies. Il a également pour but de former un Etat indépendant, appelé le gouvernement d'Oural du Sud.

L'occupation de Kharbine par les Chinois

Pétersbourg, 26 Décembre.

« A la suite de l'occupation de Kharbine par les troupes chinoises, Trotsky a télégraphié au commandant des forces maximalistes de la région de Kharbine :

« Je vous ordonne d'arrêter aussitôt les fonctionnaires qui ont autorisé ou participé à cet acte et de proposer aux représentants étrangers intéressés de retirer immédiatement leurs troupes respectives de la ville. »

La Journée Parlementaire

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

SÉANCE DU MATIN

Paris, 26 Décembre.

La séance est ouverte à 9 h. 15 sous la présidence de M. Deschamps, levant un petit nombre de députés.

M. Klotz est au banc du gouvernement.

Les droits d'alcool sur l'Alsace

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion

du projet de loi portant création d'un fonds commun de contributions indirectes au profit des communes et suppression des droits d'alcool sur l'Alsace et sur les boissons hygiéniques.

M. Ailly déclare qu'il maintient son amendement relatif à l'arrêté de la loi sur l'alcool, concernant le droit de fabrication sur les bières et le droit de circulation sur les vins, cidres, poirés et hydromels.

« Je ne parle pas dans l'intérêt d'une région ; je défends les intérêts de tous les consommateurs de France, de ses vins, de ses cidres, de ses poirés, de ses boissons hygiéniques doivent être remplacés par d'autres ressources. »

M. Tournaire, rapporteur, combat l'amendement. Le surtaxe sur les boissons hygiéniques ne sera que très légère et ne portera le droit de circulation sur le vin qu'à 5 fr. alors qu'il était de 6 fr. avant la réforme des alcools. Cette surtaxe aura une compensation du fait de la suppression des droits.

M. Ailly maintient son amendement pour ne pas surtaxer le prix des vins.

L'amendement Ailly est repoussé par 365 voix contre 158.

M. Tournaire, rapporteur, combat l'amendement. Le surtaxe sur les boissons hygiéniques ne sera que très légère et ne portera le droit de circulation sur le vin qu'à 5 fr. alors qu'il était de 6 fr. avant la réforme des alcools. Cette surtaxe aura une compensation du fait de la suppression des droits.

M. Ailly maintient son amendement pour ne pas surtaxer le prix des vins.

L'amendement Ailly est repoussé par 365 voix contre 158.

M. Tournaire, rapporteur, combat l'amendement. Le surtaxe sur les boissons hygiéniques ne sera que très légère et ne portera le droit de circulation sur le vin qu'à 5 fr. alors qu'il était de 6 fr. avant la réforme des alcools. Cette surtaxe aura une compensation du fait de la suppression des droits.

M. Ailly maintient son amendement pour ne pas surtaxer le prix des vins.

L'amendement Ailly est repoussé par 365 voix contre 158.

M. Tournaire, rapporteur, combat l'amendement. Le surtaxe sur les boissons hygiéniques ne sera que très légère et ne portera le droit de circulation sur le vin qu'à 5 fr. alors qu'il était de 6 fr. avant la réforme des alcools. Cette surtaxe aura une compensation du fait de la suppression des droits.

M. Ailly maintient son amendement pour ne pas surtaxer le prix des vins.

L'amendement Ailly est repoussé par 365 voix contre 158.

M. Tournaire, rapporteur, combat l'amendement. Le surtaxe sur les boissons hygiéniques ne sera que très légère et ne portera le droit de circulation sur le vin qu'à 5 fr. alors qu'il était de 6 fr. avant la réforme des alcools. Cette surtaxe aura une compensation du fait de la suppression des droits.

LE NOUVEAU RÉGIME FISCAL

Les Impôts cédulaires

TRAITEMENTS ET SALAIRES

La réforme de nos impôts directs va recevoir sa première application au mois de janvier prochain. Les quatre vieilles contributions personnelle, mobilière, portes et fenêtres et des patentes, vont disparaître en tant qu'impôts d'Etat et ne continueront provisoirement à être perçus que pour la partie revenant, dans la répartition, aux départements et aux communes.

Elles sont remplacées par une série de taxes portant séparément sur chaque sorte de revenus et auxquelles se superpose l'impôt général sur le revenu, appliqué depuis deux ans et dont le taux qui était cette année de 10 %, est porté à 12 %.

Le nouveau régime fiscal frappe d'une taxe de 4,50 % les bénéfices industriels et commerciaux ; 3,75 % les bénéfices de l'exploitation agricole ; les traitements, salaires et primes, les indemnités et émoluments, les pensions et les rentes viagères ; les bénéfices des professions non commerciales comprenant les professions libérales.

Toutes ces taxes comportent sur le montant de l'impôt des réductions pour charges de famille (ascendants âgés de plus de 70 ans et descendants âgés de moins de 21 ans ou infirmes), fixées à 5 % pour une personne ; 10 % pour deux ; 20 % pour trois ;

30 % pour quatre ; 40 % pour cinq et 50 % pour six personnes ou plus.

Sont assujettis à l'impôt, les fonctionnaires, employés, ouvriers et salariés de toute catégorie, lorsque les revenus qu'ils tirent de leur fonction ou de leur emploi dépassent le minimum fixé par la loi, savoir :

1.500 francs s'ils sont domiciliés dans une commune de moins de 10.000 habitants ; 2.000 francs s'ils sont domiciliés dans une commune de 10.001 à 100.000 habitants ; 2.500 francs s'ils sont domiciliés dans une commune de plus de 100.000 habitants.

Pour le département de la Seine ou dans une commune de la banlieue située dans un rayon de 25 kilomètres des fortifications de Paris.

Le revenu imposable est constitué par la totalité des sommes effectivement touchées par les contribuables, quelque titre que soit, au cours de l'année antérieure à celle de l'imposition et, s'il y a lieu, la valeur des avantages en nature (logement, chauffage, etc.), obtenus gratuitement dont ils ont bénéficié pendant la même période, le montant des dépenses directement nécessitées par la fonction ou l'emploi devant être déduit du total ainsi obtenu.

Ce n'est pas aux contribuables assujettis de l'impôt qu'il incombe de souscrire la déclaration, mais à ceux qui les emploient, soit les particuliers, soit les communes, de fournir dans le courant du mois de janvier, au contrôleur, un état dont l'administration vient d'établir ainsi le modèle et où il n'est pas nécessaire d'être figuré sur les personnes dont les salaires ou émoluments dépassent le minimum imposable.

Les avantages en nature tels que : logement gratuit, chauffage gratuit, l'évaluation sera faite par l'administration. On tenna le fait par le calcul de l'impôt, la fraction du revenu net n'excédant pas le minimum imposable est entièrement exonérée ; la fraction excédant le minimum est imposée à 5,000 francs est comptée pour moitié et le surplus pour la totalité.

Le taux de 3,75 % est appliqué au total des sommes ainsi obtenues. Exemple : Voici un employé dont le traitement est de 10.000 fr. Il habite Paris ou la banlieue, il est donc

30 % pour quatre ; 40 % pour cinq et 50 % pour six personnes ou plus.

Sont assujettis à l'impôt, les fonctionnaires, employés, ouvriers et salariés de toute catégorie, lorsque les revenus qu'ils tirent de leur fonction ou de leur emploi dépassent le minimum fixé par la loi, savoir :

1.500 francs s'ils sont domiciliés dans une commune de moins de 10.000 habitants ; 2.000 francs s'ils sont domiciliés dans une commune de 10.001 à 100.000 habitants ; 2.500 francs s'ils sont domiciliés dans une commune de plus de 100.000 habitants.

Pour le département de la Seine ou dans une commune de la banlieue située dans un rayon de 25 kilomètres des fortifications de Paris.

Le revenu imposable est constitué par la totalité des sommes effectivement touchées par les contribuables, quelque titre que soit, au cours de l'année antérieure à celle de l'imposition et, s'il y a lieu, la valeur des avantages en nature (logement, chauffage, etc.), obtenus gratuitement dont ils ont bénéficié pendant la même période, le montant des dépenses directement nécessitées par la fonction ou l'emploi devant être déduit du total ainsi obtenu.

Ce n'est pas aux contribuables assujettis de l'impôt qu'il incombe de souscrire la déclaration, mais à ceux qui les emploient, soit les particuliers, soit les communes, de fournir dans le courant du mois de janvier, au contrôleur, un état dont l'administration vient d'établir ainsi le modèle et où il n'est pas nécessaire d'être figuré sur les personnes dont les salaires ou émoluments dépassent le minimum imposable.

Les avantages en nature tels que : logement gratuit, chauffage gratuit, l'évaluation sera faite par l'administration. On tenna le fait par le calcul de l'impôt, la fraction du revenu net n'excédant pas le minimum imposable est entièrement exonérée ; la fraction excédant le minimum est imposée à 5,000 francs est comptée pour moitié et le surplus pour la totalité.

Le taux de 3,75 % est appliqué au total des sommes ainsi obtenues. Exemple : Voici un employé dont le traitement est de 10.000 fr. Il habite Paris ou la banlieue, il est donc

30 % pour quatre ; 40 % pour cinq et 50 % pour six personnes ou plus.

Sont assujettis à l'impôt, les fonctionnaires, employés, ouvriers et salariés de toute catégorie, lorsque les revenus qu'ils tirent de leur fonction ou de leur emploi dépassent le minimum fixé par la loi, savoir :

1.500 francs s'ils sont domiciliés

DERNIERES DEPÊCHES DE LA GUERRE PAR FIL SPECIAL

Le troisième paragraphe de l'amendement... La séance est levée à midi.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

Paris, 26 Décembre. La séance est ouverte à 3 heures 15, sous la présidence de M. Groussier.

La loi sur les pensions

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi sur les pensions. L'article 13 est adopté...

Autonomie Communale

La Chambre a été saisie, par le ministre des Finances, d'un projet de loi qui tend à la suppression de certains droits d'octroi...

Le Régime des Restrictions

Plus de confiseries de chocolat. Le ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement a reçu la Chambre syndicale des chocolatiers...

Les Poursuites contre M. Caillaux

Un incident de procédure. Les amis de M. Caillaux signalent qu'un incident vient d'éclater au cours de l'instruction...

Les Vœux de l'Armée britannique à l'Armée française

Londres, 26 Décembre. Le maréchal sir Douglas Haig a envoyé au général Pétain le télégramme suivant :

Les Scandales de Paris

Les instructions en cours. Le capitaine Bouchardon a reçu ce matin M. Loustolot, député de Landau, à qui il a notifié qu'il était inculpé en vertu des articles 77 et 89 du Code pénal...

La Terre tremble dans les Indes

Londres, 26 Décembre. Une formidable secousse sismique a été enregistrée vendredi soir, à l'Observatoire de West-Bromwich. Les constatations permettent de penser que le tremblement de terre a dû se produire dans la région des monts Himalaya...

La Situation vicinale

Paris, 26 Décembre. D'après l'officiel du 25 décembre, les quantités de vins déclarés pour 1917 s'élevaient à 36.103.891 hectos, ce qui avec un stock de 1.205.655 hectos donne un total de 37.309.546 hectos...

THEATRES, CONCERTS, CINEMAS

OPERA DE MARSEILLE. — A 8 h., la Bohème, avec Mlle J. Alvaro et le ténor Lemaire. Au concert par l'orchestre d'été, pour les débuts de Mlle d'Orléans.

VARIETES CASINO

— A 8 h. 30 et à 8 h. C'est Nature, avec son nouveau tableau Banaston de M. de la Motte.

Notules Marseillaises

Autonomie Communale

La Chambre a été saisie, par le ministre des Finances, d'un projet de loi qui tend à la suppression de certains droits d'octroi...

Chronique Locale

La température. Ciel clair, hier, à Marseille. Le thermomètre marquait, à 7 heures du matin, 0°, à 1 heure de l'après-midi, 12° et à 7 heures du soir, 10°.

Le Conseil général des Bouches-du-Rhône

Le Conseil général des Bouches-du-Rhône se réunit, à 2 heures 30, dans la salle ordinaire de ses séances, en session extraordinaire, pour étudier la situation économique.

Le prix du lait

Ainsi que le Comité de taxation du lait a décidé, le lait sera vendu à partir du 1er janvier 1918, sous la présidence de M. le préfet pour s'occuper de la question du lait.

Un appel aux épiciers

La Fédération des Comités de quartier, Comité de défense des consommateurs, informe tous les épiciers de son comité, qu'il a la banque quelle tiendra, aujourd'hui, de 6 à 7 heures 30 du soir, rue de la République, permanence à son siège, rue de la République, 100.

Accident ou suicide

On a découvert, hier matin, dans le bassin National, le corps d'un matelot dont la mort a été attribuée à un accident ou à un suicide.

Vente populaire de pommes de terre

Un nouveau marché de pommes de terre sera ouvert, aujourd'hui, à Saint-Henri, boulevard Moréno (nouveau groupe scolaire).

Les désespérés

Vers 5 heures, avant-hier soir, le garçon d'écurie Pellegrin Joseph, 55 ans, traverse de Valenciennes, a été trouvé pendu dans le cage de l'escalier. La mort avait fait son œuvre.

Les vols et les voleurs

Le 25 décembre, à Marseille, un individu inconnu, qui s'est fait passer pour un policier, a volé à un individu de la rue de la République, 100, une somme de 100 francs.

Autour de Marseille

AIX. — Le manque d'eau. — Depuis quinze jours, les habitants qui sont desservis par le canal Zola sont privés totalement d'eau.

COMMUNICATIONS

Syndicat des capitaines au long-cours. — Réunion aujourd'hui, à 8 heures, au siège social, 10, rue de la République.

LA GUERRE EN ORIENT

Sur le Front de Macédoine

Communiqué français. Paris, 26 Décembre. Communiqué de l'armée d'Orient du 25 décembre : Aucun événement important à signaler. Neige et brouillard dans les montagnes.

Les Vœux du Roi des Belges à l'Armée anglaise

Le Havre, 26 Décembre. Le maréchal Haig a reçu du roi Albert le télégramme suivant : Je vous prie d'accepter, pour vous et pour les armées britanniques de France et de Belgique, les souhaits les plus sincères que nous formons tous ici à l'occasion de la Noël et du nouvel An.

Sur le Front français

Communiqué anglais. 26 Décembre, 21 h. 50. Aucun événement important à signaler, en dehors de l'activité de l'artillerie ennemie vers Vimy, Hevrincourt et à l'est d'Ypres.

LE KAISER DANS LES FLANDRES

L'empereur passe ses troupes en revue. Amsterdam, 26 Décembre. Selon les correspondants de guerre de la Gazette de Francfort, lors de son voyage dans les Flandres, le 23 décembre, l'empereur a passé en revue des détachements appartenant à toutes les unités de la 4e armée, se trouvant entre Lille et la mer. Il a été reçu par le prince Rupprecht de Bavière et le général de Armin. Il e, en outre, visité Saint-Quentin et le secteur de Saigneville.

L'Appel de la Classe 1919

Paris, 26 Décembre. La Conférence des présidents des Grandes Commissions et des Groupes de la Chambre a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de la deuxième séance du vendredi 28 décembre, le projet de loi relatif au recensement, à la révision et à l'appel de la classe 1919.

LE SENAT ET LES NOUVELLES TAXES

A la Commission sénatoriale des Finances. Paris, 26 Décembre. La Commission sénatoriale des Finances a entendu M. Pams, au sujet du budget de l'Algérie, pour l'exercice 1918 et elle adopte le rapport de M. Guillaume Chastenet sur ce budget spécial. Elle a ensuite abordé la discussion des articles de la loi de Finances relatifs aux nouvelles taxes.

Dans la Marine anglaise

Londres, 26 Décembre. Le vice-amiral sir Roselyn Venmay a été nommé premier lord naval, en remplacement de sir John B. Jellicoe, qui partira à la Paix, en reconnaissance de ses services distingués.

Repeuplement des Chevaux, Automobiles, Moto-cyclistes et Pigeons voyageurs

DERNIER AVIS. Les propriétaires, quelle que soit leur nationalité, doivent se présenter à leur mairie respective avant le 31 décembre, pour faire les déclarations...

Pensions de la Marine

Le paiement des pensions (4e trimestre 1917) aura lieu dans l'ordre ci-après : CAISSE DES INVALIDES. Veuves et orphelins. Mercredi 9 janvier 1918 : matin, du numéro 1.811; soir, du numéro 1.839 au numéro 2.062.

CAISSE DE PREVOYANCE

Lettres initiales du nom patronyme. — Mercredi 9 janvier, matin, du numéro 5.252; soir, du numéro 5.253 au numéro 5.911. Jeudi 10 janvier, matin, du numéro 5.912 au numéro 6.065; soir, du numéro 6.066 au numéro 10.001.

Marseille et la Guerre

L'aide à l'œuvre des mutilés de la guerre. Liste des numéros gagnants de la tombola : 15 19 25 35 37 159 160 165 166 167 170 175 185 190 200 205 208 209 210 215 216 217 218 219 220 225 230 235 240 245 250 255 260 265 270 275 280 285 290 295 300 305 310 315 320 325 330 335 340 345 350 355 360 365 370 375 380 385 390 395 400 405 410 415 420 425 430 435 440 445 450 455 460 465 470 475 480 485 490 495 500 505 510 515 520 525 530 535 540 545 550 555 560 565 570 575 580 585 590 595 600 605 610 615 620 625 630 635 640 645 650 655 660 665 670 675 680 685 690 695 700 705 710 715 720 725 730 735 740 745 750 755 760 765 770 775 780 785 790 795 800 805 810 815 820 825 830 835 840 845 850 855 860 865 870 875 880 885 890 895 900 905 910 915 920 925 930 935 940 945 950 955 960 965 970 975 980 985 990 995 1000.

Société protectrice de l'enfance

Comme les années précédentes, cette Société a fait une distribution supplémentaire à des milliers de familles pauvres, veuves de la guerre, familles de mobilisés, familles nombreuses. L'ingénierie de Noël qui a été faite le 22 courant, et comprise principalement : sucre, savon, vêtements chauds, tricot, etc.

Communiqué officiel

Paris, 26 Décembre. Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant : Sur la rive droite de la Meuse, l'ennemi a, à deux reprises, nos positions de bois des Cœurères. Malgré un bombardement très violent, il n'a pu réussir à entamer nos lignes, et il a laissé sur place de nombreux cadavres.

Sur le Front français

Communiqué anglais. 26 Décembre, 21 h. 50. Aucun événement important à signaler, en dehors de l'activité de l'artillerie ennemie vers Vimy, Hevrincourt et à l'est d'Ypres.

Les Troupes américaines et les Orphelins de la guerre

Une fête de Noël dans la zone des armées. Paris, 26 Décembre. Dans la zone occupée par une certaine division de la 3e armée américaine, il existe six cents enfants réfugiés de la guerre, dont les pères sont morts. Ils étaient soldats de France et ils ont donné leur vie pour leur pays sur le champ d'honneur.

La Situation en Russie

Les interpellations à la Chambre française. Paris, 26 Décembre. Les interpellations qui sont inscrites à l'ordre du jour de demain après-midi et qui concernent les événements de Russie, émanent de MM. Moutet, Laitrol et Marjolin. Trois orateurs se sont jusqu'à présent inscrits, MM. Sembat, E. Lafont et Longuet.

La campagne maximaliste contre les Etats-Unis

Pétrograde, 26 Décembre. Malgré les rectifications et les démentis catégoriques des journaux maximalistes, ne cessent pas moins leur campagne tendant à démontrer la participation des représentants officiels américains à un soldatisme complet en faveur du général Kalédine, et sous le titre de documents, les journaux maximalistes publient de simples informations particulières n'apportant, d'ailleurs, aucun preuve de leurs affirmations.

Le service militaire des cosaques

Pétrograde, 26 Décembre. Les commissaires du peuple ont décrété l'abolition du service militaire obligatoire des Cosaques, leur substituant une courte période d'instruction dans les districts cosaques. Les Cosaques en garnison autour de Pétrograde ont reçu leurs officiers.

M. Venizelos en Italie

San-Remo, 26 Décembre. M. Venizelos est arrivé aujourd'hui. Il sera durant quelques jours l'hôte de M. Zervudachi.

Le Comité du Son lycéen et le Son polonais

Le Comité du Son lycéen de Marseille vient d'adresser au Comité Michel-Mickiewicz français, par l'intermédiaire du professeur Ludon Pascal, membre-correspondant du Comité à Marseille, la somme de 50 francs (1er versement), destinée à secourir les enfants polonais, courus malgre eux sous le joug allemand et qui sont depuis 1914 dans le plus complet dénuement.

Les Accaparements d'Aix

Aix, 26 Décembre. Un mandat de dépôt vient d'être décerné contre M. Mitterrand, négociant en marchandises, pour avoir accaparé, dans notre ville, qui a été mise en état d'arrestation à Aix par les agents de la brigade mobile de Marseille. C'est chez ce négociant qu'a été trouvé dernièrement quinze cents kilos de haricots et mille kilos de pois chiches.

Avis de Dece (Aix)

M. et M^{me} Vidal, née Fabre ; M. et M^{me} Petit, née Fabre, et leur famille font part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de M. FABRE Jean-Baptiste, âgé de 61 ans, gargon de bureau au ministère des Affaires étrangères, qui est décédé le 25 décembre, à 1 heure et demie. M. son mortuaire, rue Collony, 54.

Avis de Dece (Gomeron-Vidauban)

M^{me} Anna Muraire ; M^{me} Joséphine Muraire, institutrices à Vidauban, au douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de M. Félix MURAIRES, agent d'assurance et recouvrements, officier d'Académie, leur père bien-aimé, décédé à Gomeron, le 25 décembre, à 60 ans. Le présent avis tient lieu de lettres de faire part.

Avis de Dece (Gomeron-Vidauban)

M. Bernard Martino a la douleur de faire part à ses amis et connaissances du décès de son épouse, M^{me} MARTINO Angèle, née de TOSCANO, dans sa 77e année. Les obsèques auront lieu aujourd'hui, 27 décembre, à 3 heures de l'après-midi, chemin de St-Pierre, 128.

Avis de Dece

Les membres de l'Association des Employés de Police sont priés d'assister aux obsèques de leur camarade sociétaire, M. LAURENT Antoine, qui aura lieu aujourd'hui, à 2 heures rue des Frères, 60.

Avis de Dece

Les obsèques du travailleur malgache HAN-DRATSIMAHIVY décédé des suites de blessures reçues sur le champ de bataille, auront lieu demain matin, à 8 heures et demie, à l'hôpital de la Rose.

Le gérant : VICTOR HEYRIES

Imp. et Stér. du Petit Provençal, r. de la Darse, 76